

DE GAULLE et L'EUROPE

Communication d'Alain PLANTEY
devant l'Académie de Roumanie

Séance du 2 avril 2004

Des esprits chagrins et généralement mal intentionnés ont décrit le Général De Gaulle comme un nationaliste intransigeant, adversaire de l'Europe. Il s'agit d'une vision fautive des idées et de la politique du Général.

A l'époque où Charles De Gaulle faisait ses études à l'école de Saint-Cyr, l'Europe, partagée en quatre empires — l'austro-hongrois, l'allemand, le russe et le turc — était le centre du monde. La France y apparaissait comme une république isolée qui avait été privée d'ailleurs d'une partie de son territoire : l'Alsace-Lorraine. Lorsque s'est déclarée la guerre de 1914, l'Europe était le lieu d'un conflit de légitimité ; la légitimité dynastique de 1815 se trouvait menacée par les légitimités populaires et nationalistes nées de la Révolution française. Le principe d'équilibre qui avait dominé la diplomatie classique s'était trouvé détérioré au profit de très grandes puissances. Les conflits européens graves étaient propres aux pays du continent qu'opposait souvent leur politique coloniale. Les puissances extérieures ne pouvaient pas encore entrer en lice. La seconde guerre mondiale a modifié ces rapports de force.

En 1942, à Londres, le Général de Gaulle affirmait que son pays souhaitait une Europe organisée, c'est-à-dire une Europe dans laquelle les voisins de la France ne pourraient plus lui faire subir les attaques du type de celles de 1914 ou de 1939. Il a répété cet idéal à Alger, devant l'assemblée consultative française. Il en avait fait un principe de son gouvernement en 1944. Malheureusement, ce qu'il envisageait ne se produisit pas, à cause des alliés.

A la conférence de Yalta, Staline réussit à faire accepter par Roosevelt et Churchill l'existence d'une zone d'influence soviétique en Europe orientale, alors que le Général de Gaulle le lui avait refusé lors de son voyage à Moscou en décembre 1944, au cours d'une âpre discussion sur la Pologne. Cette division se trouva confirmée à la conférence de Potsdam dont Truman tira les conséquences, prévoyant l'apparition de nouvelles hostilités : la future Alliance atlantique ferait face aux blocs de l'Est. Le Général avait été très mécontent de n'avoir été invité à aucune de ces conférences, où il aurait pu faire entendre une voix différente sur le sort du continent.

C'est après le départ du Général De Gaulle en 1946, que la France élaborait une politique européenne originale, celle dont Robert Schuman fut l'apôtre et qui commença par la combinaison des intérêts français et allemands, une coopération devant suivre après la mise en commun du charbon et de l'acier, à l'époque moyens premiers de tout armement. Le Général l'acceptait mais ce qu'il n'acceptait pas, c'était la mise en commun des moyens de défense, car il considérait que l'armée française devait conserver sa mission notamment à l'égard de l'Outre-mer, et aussi parce qu'il pensait déjà à l'arme nucléaire.

Les gouvernements qui se sont succédés après le départ du Général ont lancé une politique européenne qu'ils n'étaient pas capables d'assumer. La France s'appêtait à demander

le report de toutes les échéances qui pesaient sur elle, lorsque le Général revint au pouvoir en 1958. En bon européen, celui-ci imposa aussitôt aux Français une discipline telle que leur pays put honorer sa signature et remplir ses obligations dans le marché commun, réduction drastique du déficit budgétaire, dévaluation du franc, création du nouveau franc, contrôle des fraudes, libération des échanges en Europe. De 1959 à 1969 c'est-à-dire à l'époque où le général de Gaulle était aux affaires, la construction européenne s'est poursuivie et développée de façon décisive : politique agricole commune, aide aux pays en développement, pression des institutions communautaires, préparation du marché unique.

Le général entendait pour la France accomplir ses obligations et maintenir son rang en Europe. A cet égard, il était très ferme. La politique de la chaise vide pratiquée en 1965-1966 jusqu'au compromis de Luxembourg en 1966 montrait que la France n'entendrait pas se laisser priver de ses possibilités de choix diplomatiques en Europe comme ailleurs. De la même façon, le Général adopta à l'égard de la Grande-Bretagne une attitude très réservée du moment que son gouvernement faisait savoir qu'il n'accepterait pas certaines des disciplines communautaires. Postérieurement, l'adhésion anglaise se réalisera dans des conditions bien plus favorables à l'Europe qu'elle l'aurait été dans les années 60.

Le Général de Gaulle pensait de l'Europe qu'elle était un ensemble de nations : l'Europe des patries. Il voulait que la décision y soit prise par des politiques, responsables gouvernant chacun de ces peuples, et non par telle ou telle entité ou personnalité dénuée de toute responsabilité à cette fin. C'est la raison pour laquelle il avait proposé le « plan Fouchet » qui prévoyait des réunions périodiques, non plus de diplomates et de spécialistes comme au niveau du marché commun mais des chefs d'Etat ou de gouvernement d'Europe. Le projet fut refusé par les Hollandais et les Belges ce qui fit prendre un très grand retard à la construction de l'Europe.

Dès son retour au pouvoir, le Général avait fait face à la première échéance, l'établissement de liens particuliers entre la France et l'Allemagne, clé de la solidité d'une éventuelle réalité européenne. L'entente De Gaulle-Adenauer, de 1958 à 1963, aboutit à l'édification d'une véritable alliance que seuls ces grands chefs d'Etat pouvaient réaliser et qui est devenue le cœur de l'Union européenne. Elle consacrait une Europe continentale, celle de Charlemagne, à l'égard de laquelle les Etats-Unis et l'Angleterre étaient étrangers et pour laquelle l'Union soviétique constituait un véritable danger.

A l'initiative du Général de Gaulle, le premier sommet des chefs d'Etat européens eut lieu à Paris en 1961, le deuxième à Bonn en 1961 également. Ces deux réunions ont constitué la première étape d'une véritable entente des pays européens au niveau le plus élevé. Cette politique typiquement européenne n'a pas empêché le Général de maintenir des liens étroits avec les Etats-Unis et avec l'Angleterre ainsi que l'a montré sa présence aux obsèques de Kennedy, de Churchill et de Eisenhower rappelant l'amitié qui le liait à ces trois grands chefs d'Etat du monde anglo-saxon.

Le rideau de fer s'était abattu sur l'Europe en 1948, incluant dans la sphère soviétique tout ce que Staline avait prévu, de la Pologne à la Bulgarie, exception faite de la Yougoslavie qui naviguait entre deux eaux. Cette situation était inacceptable pour le Général De Gaulle. Il entendait la faire disparaître afin de rétablir la liberté de l'Europe. Il l'avait fait comprendre à Khrouchtchev en 1960 lors de la Conférence des Quatre à Paris. Alors que celui-ci menaçait les Etats-Unis en raison de l'aventure de l'avion espion, De Gaulle lui avait fait alors remarquer que les Soviétiques ne se privaient pas de faire de l'espionnage dans tous les pays occidentaux.

Il entendait mettre fin à la dictature communiste et avait annoncé : « La Russie boira le communisme comme le buvard boit l'encre ». Pendant plusieurs années, son attitude fut dictée par l'intention d'obliger les Moscou à abandonner la tutelle de ces pays d'Europe qui vivaient sous sa coupe.

C'est ainsi qu'il faut analyser le voyage du Général en U.R.S.S. en 1966. Cette visite officielle comportait non seulement des actions en faveur des intérêts français, mais aussi la volonté de faire reconnaître par l'Union soviétique, d'une part, l'existence de la bombe atomique française et d'autre part, la capacité de négociations des peuples européens ayant des cultures propres alors que les tentatives d'émancipation de Berlin et de Budapest avaient été étouffées par la force, comme le fut plus tard ceux de Prague. Dans les dernières années de son mandat, le Général se rendit en Pologne en 1967 et en Roumanie en 1968. Dans ces deux pays il a eu l'occasion d'affirmer le caractère original de leur culture et le rôle essentiel de leur originalité nationale malgré l'existence des « Blocs » de l'époque.

Pour le Général de Gaulle l'édifice européen devait être original et indépendant de toute pression extérieure. Cet attitude fut très nette à l'égard des Etats-Unis lorsqu'il déclara que, tout en restant dans l'Alliance atlantique, la France retirerait progressivement ses éléments militaires de l'organisation intégrée. Elle fut aussi claire à l'égard de la Russie soviétique lorsqu'il dit à Khrouchtchev que la France avait des relations avec la Russie mais n'acceptait pas l'expansion soviétique.

Dans l'esprit du Général, l'Europe était une entité qui avait sa personnalité propre. Elle devait remplir ses missions dans le monde sans subordination à l'égard d'autres puissances. C'est d'ailleurs cette vision qui provoqua la reconnaissance de la Chine par la France gaulienne entraînant ainsi un virage très profond de la diplomatie mondiale. Cette même diplomatie a cherché à lutter contre la domination du dollar et qui, lors du discours de Phnom Penh, tendait à exhorter les Américains en vue de limiter leur volonté d'ingérence dans la politique de tous les pays. C'est aussi cette vision de l'avenir qui a poussé le Général en direction de la « grande querelle de l'homme ». Avant tous les autres, dès 1960 à Washington, il avait affirmé qu'un des devoirs des pays riches était d'aider les pays les plus pauvres afin de leur permettre d'atteindre un stade de civilisation suffisant. Ce fut l'une des missions qu'il confia à l'Europe et qu'il entendit réaliser grâce au Fond européen de développement qu'il avait exigé des autorités communautaires.

Avec le temps, la haute stature de Charles De Gaulle s'éloigne de nous. Trente années sont passées. Le Général voulait que les peuples de l'Europe soient tous libres, indépendants et prospères : « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural ». En ces débuts de siècle, c'est particulièrement à vous, Roumains, qu'il appartiendra d'y pourvoir.